

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 25 (1887)
Heft: 7

Artikel: Une victime du Conteur
Autor: H. H.-C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-189674>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ETRANGER : un an . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. --
 Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR

2^{me} et 3^{me} séries.

Prix 2 fr. a série ; 3 fr. les deux.

Une victime du Conteur.

Nous avons publié, il y a quelques semaines, un article intitulé : *Un mauvais gueux dans l'embarras*. Nos lecteurs s'en souviendront, sans doute ; il s'agissait d'un aventurier à court d'argent, et qui, logeant à l'hôtel, trouva moyen de se faire payer une indemnité assez ronde, alléguant qu'on lui avait volé son pantalon pendant la nuit.

Voici la lettre, assez verte, qui nous est adressée à la suite d'une regrettable méprise à laquelle cette histoire paraît avoir donné lieu :

Yverdon, le 8 février 1887.

Monsieur le Rédacteur,

J'ignorais qu'il existât dans notre pays des gens qui, sous le prétexte d'amuser les autres, causent à d'honnêtes citoyens de cruelles mésaventures. L'histoire insipide, publiée dernièrement dans votre feuille, m'a fait passer pour un fripon, tout simplement. J'en suis encore si exaspéré, que je ne vous dissimule point l'envie irrésistible que j'ai de vous froter les oreilles, si jamais j'ai la chance de vous rencontrer sur mon chemin.

Lundi dernier, appelé dans une localité, au pied du Jura, où je ne connaissais personne, pour... Au fait, ce que j'allais y faire ne vous regarde pas ; qu'il vous suffise de savoir qu'obligé de coucher à l'auberge, le cabaretier, grand escogriphe d'Allemand, au saut du lit, me fit fourrer au violon !... Et pourquoi ? parce qu'on m'avait volé mon pantalon.

Oui, monsieur, j'ai été, à la fois, volé et accusé de vol, grâce à vous.

Ayant plusieurs heures de marche à faire par des chemins couverts de neige, je partis mon pantalon dans mes bottes, — preuve que j'en avais un et que je ne courais pas le monde à demi vêtu, comme le héros de votre histoire, — et chaudement enveloppé dans un bon pardessus descendant jusqu'au dessous du genou. Remarquez bien, monsieur, que je dis pardessus et non « ulster ». Après avoir soupé chez la personne avec laquelle je venais de traiter une affaire, et vu l'heure tardive, je me décidai à coucher à l'auberge du village.

Le lendemain, à 7 1/2 h. du matin, je me levai et, croyant mettre la main sur mon pantalon, je n'en trouvai pas trace, il avait disparu, oui monsieur, disparu ! En proie à une colère bien naturelle en telle occurrence, je bouleversai tout dans la chambre, cherchant sous le duvet, sous le matelas, dans la

paillasse, partout ! Peine inutile, ce vêtement indispensable m'avait été dérobé.

Fou de rage, j'arpentais la chambre comme un lion qu'on vient de mettre en cage, et en tournant encore une fois le matelas, je bousculai, par mégarde, le lavabo : carafe, pot, cuvette, tombèrent avec fracas sur le plancher. Attiré par le bruit, j'entendis l'aubergiste monter à pas d'éléphant.

« Il faudra bien que mon pantalon se retrouve, ou qu'on me le paie, murmurai-je. Et résolument, les bras croisés, la sueur au front, bien qu'il gelât dans cette cassine, je me campai sur la paillasse, en face de la porte, qui s'ouvrit bientôt. L'aubergiste tout essoufflé me regarda, bouche béante, comme s'il m'eût pris pour un fou.

— Monsieur, lui dis-je, en serrant les poings, on m'a volé mon pantalon cette nuit ; si vous ne me le rendez pas immédiatement, vous me le payerez plus cher qu'il ne m'a coûté, je vous le garantis !

Il s'avança vers moi et, tout en ricanant :

— On fous avé folé votre bantalone ?... Connu !... Foui, gomme ché m'en vais fous le bayer !...

Puis, examinant vivement la chambre, il reprit avec menaces :

— Faut bas me prendre bour un impécile, hein ?... Chai lu le *Gonteur* aussi, moi, et fous arrivez trop tard. Che vais chercher le bolice et vous me bayerez mon cuvette et tout. Nous allons foir !...

Il fit demi-tour, se dirigea vers la porte et revint, me demandant d'un air sarcastique :

— Et le portemonnaie de mossié, n'était-il pas tétans ?

— Certainement, et me voilà dans de beaux draps : il contenait près de deux cents francs.

— Pon ! on fous rendre tut ensemble.

Puis il retourna sur ses talons, ferma la porte à clef et descendit. Après tant de déboires, j'étais prisonnier ! Je demeurai quelques instants complètement ahuri. J'avais froid ; je mis mes bottes, mon gilet, mon pardessus, et, bien qu'il fût boutonné jusqu'au bas, j'avais encore la chair de poule.

Après dix minutes d'attente, j'entendis plusieurs personnes montant l'escalier et parlant à voix basse. Je distinguai nettement le mot de « voleur ». Trois hommes, le syndic, le garde champêtre et l'Allemand entrèrent brusquement, me renversèrent sur le matelas et me ficelèrent comme un saucisson !... Je grinçais les dents, j'étais bleu de rage, j'étais fou !

Toutes mes protestations furent inutiles. Per-

suadés qu'ils avaient affaire à un filou, ils m'enfermèrent dans un réduit infect.

— Et mon pantalon?... Voulez-vous donc me laisser dans cet état?

Le syndic, relevant alors le bas de mon pardessus, dit au domestique de l'auberge : *L'est veré, n'ein a mein ; tè faut lài prêtâ ion dâi tins*. Et l'on m'apporta un sale pantalon de coutil bleu, trop court de 20 centimètres au moins. Et tous ne cessaient de faire des rapprochements entre ma situation et l'infâme histoire du *Conteur*. Celle-ci me revenant à l'esprit, je compris tout; elle était la cause de mon malheur.

Deux heures plus tard, le juge de paix arriva, suivi de son greffier. Ce dernier était précisément la personne qui m'avait invité à souper la veille. Tout s'expliqua bientôt, et vous voyez dès lors la grimace de mes bourreaux. Menacés d'un procès, ils s'empressèrent de me payer une large indemnité. Mais, en réalité, quel est le premier coupable, monsieur, si ce n'est vous! Je ne vous le pardonnerai jamais, et, franchement, il m'est impossible de vous saluer; je me borne à signer.

(Suit la signature, dont nous ne donnons que les initiales. H. H.-C.)

Pauvre fille!

Elle passait souvent devant ma fenêtre, portant une boîte à peinture ou un portefeuille à musique, et je pouvais l'examiner tout à mon aise sans être vu. Elle avait vraiment grand air, quand, avec son allure décidée de Jurassienne, elle frappait le sol de son petit pied finement chaussé.

C'était pour moi un sujet d'étude sans cesse renouvelé, que cette jolie personne dans tout l'épanouissement de sa jeunesse, dans toute la fraîcheur de ses vingt ans. Grande et svelte, la toilette lui allait bien, et elle portait les dernières créations avec le goût exquis d'une Parisienne. Jamais rien de heurté ou de criard, elle savait se garder des exagérations, et ses costumes avaient à la fois quelque chose de correct et d'harmonieux qui faisait plaisir à voir.

Je me souviens encore d'un délicieux vêtement printanier, qui fut pour mon sujet un véritable triomphe. Aussi, les jeunes filles, ses compagnes, cachaient-elles mal leur dépit sous des compliments aigre-doux.

De leur côté, les jeunes gens, qui ont volontiers l'enthousiasme facile, n'avaient pas l'air de se soucier d'aller brûler leurs ailes à ce brillant météore.

Il y avait là des pôles contraires. C'était plus qu'il n'en fallait pour piquer ma curiosité.

Belle, riche et instruite, me disais-je, pourquoi cette jeune personne, qui semble avoir tout pour être aimée, fait-elle le vide autour d'elle?

Pourquoi?

Parce qu'enfant elle fut désobéissante et volontaire, fière et entêtée; parce que plus tard on a toujours fait appel à son intelligence et jamais à son cœur; parce qu'on n'a pas provoqué chez elle ces élans généreux qui sont, à un si haut degré, l'apanage de son sexe.

Aussi ce n'est plus une femme, mais une artiste, discutant beaux-arts, littérature et musique, et planant si bien au-dessus de nos terrestres préoccupations, qu'elle ne sait rien de la vie réelle.

Jamais elle n'eut un bon regard pour ses inférieurs, ni une bonne parole pour les indigents; jamais la pitié n'adoucit son œil noir, dur comme une lame d'acier.

Aussi, pour la satisfaction des besoins intimes de son cœur, elle attend depuis vingt ans le prince charmant ou l'oiseau bleu.

Ils ne sont pas venus: pauvre fille!

LE CARRIER.

LO TSENÉVO

II. Lo traizadzo et lo batioradzo.

Quand on a messenâ, que la fin d'Où approuitse
Lo momeint est venu dè retornâ pè l'outse,
Kâ lo tsenévo' a cru, l'est bio grand, l'est prâo mào,
Ne lo faut pas laissi pe grandteimps âo sélâo.
On attein on bio dzo po s'ein allâ lo trairè,
Mâ cein n'est pas ézi coumeint on porrâi crairè,
Surtot se l'a fé set; faut sè bailli dào mau
Po l'avâi pè pognès; mâ quand ye faut, ye faut!
Faut tsouyi sè z'haillons, kâ cé tsenévo tatsè
Et po poâi preservâ sè tsaussès, on s'attatsè
On fâordâi per dévant, poui faut fère atteinchon

Dè ne pas méclliâ lo brougnon
Ni lo mâcllio avoué la fémalla;
Kâ po que la reta sâi balla,
Faut triyi tot cein avoué soin
Po pas fère ovradoz dè tsin.

S'on laissè dào mâcllio po granna
Lo faut pas traire à la banbanna,
Mâ tsouyi dè lo pas trossâ,
Que lè grans séyont preservâ.
Cé macllio' âo mào, c'est cliâo pliantès
Epaissès, fortès, grossès, grantès,
Que portont granna. Lo brougnon
Est minçolet, tot botasson,
Tandi que lè dagnès fémallès
Sont finnès, draîtès, grantès, ballès.
L'est cliâo que faut surtot soigni
Sein lè trossâ, ni lè mailli.
Lè faut don preindre avoué prudeince,
Fèrè dâi pognès ein concheince,
Et su sa chòqua, son solâ,
Lè sécàorè, po lào doutâ
La terra que tint âi racenès,
Que dâi s'ein allâ dè tsaquenès;
Pouï perque bas, tot balameint,
L'ena su l'autre, ein lè crâiseint,
Lè z'aguelhi coumeint on X;
Mâ por allâ hiaut, ma fâi: *nixe!*
A mein dè tot fèrè vélâ.

Quand lo tsenévo perque bas
Est trait, lo faut, dagne pè dagne,
Etairè râ pè la campagne,
Et lo laissi à l'air dào teimps
Sè nézi, po veni casseint.
S'on tràove on prâ tant sâi pou marè
L'est cein que faut choisi, kâ parè
Que lo tsenévo nézè mi
A l'humido qu'à la sâiti.
Dè teimps ein teimps, avoué 'na pertse
Ao bin l'hâta d'on raté bertse